Guide des manageurs pour les Jeux Olympiques [PDF]

L’organisation des Jeux olympiques et paralympiques en France est connue depuis 2015, mais les entreprises et administrations ont traîné des pieds pour aborder la question avec leurs manageurs et avec les représentants syndicaux ; quelle organisation du travail pendant les J.O.P ? Avec, ou sans la consultation des équipes ?

Notre baromètre annuel a questionné les professions techniciennes et intermédiaires, et les chiffres sont sans équivoque : En Ile-de-France, ce sont : Moins d’un·e salarié·e sur 5 a été consulté par son employeur pour anticiper l’impact des J.O.P sur l’organisation du travail (17%), 1 salarié·e/agent·e sur 4 qui déclare que les J.O auront un impact sur leurs horaires et leur charge de travail En détail, les J.O.P auront un impact sur le travail des professions techniciennes et intermédiaires : Pour 25 % sur le nombre de jours de télétravail, Pour 30 % d’entre elles et eux sur les déplacements professionnels, Pour 17 % sur les congés payés, 24 % de ces personnes verront sur leurs horaires de travail et la charge de travail être impactés. Sur tout le territoire national : 29 % des agents de maîtrise disent que les J.O.P auront des conséquences sur leur charge de travail (11% des PTI au global) et 14% sur le contenu de leur mission (7% au global), 12 % des salariés d’entreprises publiques disent que les JO auront des conséquences sur leurs congés payés (6% des PTI au global), et 23% de ces salarié·es disent que les J.O.P auront un impact sur leur rémunération (5% des PTI au global, et 2% des fonctionnaires) Pour pallier au flou artistique (et surtout juridique) qui continue d’embrumer cette période de festivités – congés imposés, télétravail à temps



plein sans consultation, changement d'horaires, intensification ou diminution de la charge de travail (…), aggravé par le contexte politique, l'Ugict-CGT a décidé de rendre disponible son "Guide de survie" à destination des manageurs, afin de les aiguiller au mieux durant cette période inédite. Laissés dans le halo des travailleurs touchés par les Jeux olympiques et paralympiques, les manageurs et leurs équipes vont pourtant, eux et elles aussi, voir l'organisation de leur travail totalement chamboulé. Ce guide s'adresse donc à tous les salariés ou agents en position d'encadrement dont le travail sera impacté par ces festivités. Afin que les J.O.P ne soient pas un laboratoire du pire de ce que nous puissions faire en terme de management, l'Ugict-CGT appelle tous les salariés du privé et du public en position d'encadrement, à prendre ses responsabilités, et rien que ses responsabilités.